Pays de la Loire, Vendée
Sainte-Radégonde-des-Noyers

Canal des Cinq Abbés

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001938
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : canal

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Le canal est l'un des plus anciens encore en activité de nos jours parmi les canaux qui évacuent vers la mer les eaux du Marais poitevin. Il résulte d'une des premières initiatives d'aménagement du Marais menées à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, en l'occurrence par cinq abbayes de la région : L'Absie, Saint-Maixent (détentrice du prieuré de Vouillé), Maillezais, Nieul-sur-l'Autise et Saint-Michel-en-l'Herm. Celles-ci sont alors propriétaires d'importants marais autour de Chaillé-les-Marais et Vouillé-les-Marais, et souhaitent en faciliter l'écoulement des eaux. Pour ce faire, elles doivent creuser un canal en direction de la mer, traversant les seigneuries de Chaillé et de Marans. En 1207 et 1217, elles en obtiennent l'autorisation auprès de Pierre de Velluire, seigneur de Chaillé, et de Porteclie de Mauzé, seigneur de Marans. Comme tous les marais alentours et leurs ouvrages, le canal est mis à mal par la guerre de Cent ans. Quelques tentatives de relèvement sont menées à la fin du XVe siècle et au début du XVIe, comme en témoigne une enquête faite au sujet du canal des Cinq Abbés, le 13 décembre 1507, mais ces initiatives restent sans suites, partielles ou sont annulées par les guerres de Religion qui éclatent peu après. En 1571, une autre enquête témoigne de ce que les principaux canaux du Marais, dont celui des Cinq Abbés, "sont tellement ruinés" que tous les marais alentours "sont gâtés et inutiles". Le canal fait tout naturellement partie des ouvrages sur l'état desquels le pouvoir royal se penche dès les dernières années du XVIe siècle. Le 10 septembre 1598, Pierre Brisson, procureur du roi, mène une visite des principaux canaux du Marais, dont celui des Cinq Abbés, pour en constater le mauvais état et la nécessité de les rétablir.
Ce rétablissement intervient probablement dans les années 1640, sous la houlette de la nouvelle Société du Petit-Poitou qui prend le relai des cinq anciennes abbayes médiévales, au pouvoir bien amoindri. S'agissant toutefois d'un canal d'intérêt général, la Société se tourne vers le pouvoir royal, les autres syndicats de marais et les communautés d'habitants des environs pour prendre en charge les frais des travaux. Tel est le cas lorsque le canal est curé et sa porte recréée (de même pour le Contrebot de Vix), sur ordre d'un arrêt du Conseil du roi du 20 avril 1675, pris à la requête de la Société du Petit-Poitou. Le 5 décembre 1711, un autre arrêt ordonne une nouvelle campagne de curage du canal, en en répartissant de nouveau la charge financière sur les différents bénéficiaires du canal, en chargeant la Société du Petit-Poitou de réaliser les travaux, et en en assignant la coordination aux intendants de Poitiers et de La Rochelle. Débute alors un long contentieux entre la Société du Petit-Poitou, qui avance les frais, et ses voisins, qui refusent pour beaucoup de les lui rembourser. Le problème ressurgit lors de travaux ultérieurs, en 1728, 1753 et 1771 notamment. En ce XVIIIe siècle, comme le montrent les cartes de Claude Masse et de Cassini, le canal s'arrête encore en amont au sud-ouest de Vouillé-les-Marais, à la Perle. Au lendemain de la Révolution, l'Etat prend en mains la réorganisation de la gestion du canal. Le 15 janvier 1813, un décret impérial créée la Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais, chargée de l'entretien et de la conservation de ces deux ouvrages. La Société est composée des communes d'Auzay, Chaix, Velluire, Le Gué-de-Velluire, Le Poiré-sur-Velluire, Chaillé-les-Marais, Vouillé-les-Marais, Le Langon, Mouzeuil, Saint-Martin-sous-Mouzeuil, Nalliers, Sainte-

Gemme-la-Plaine et Luçon ; et de représentants des marais desséchés du Petit-Poitou, de la Vacherie, Garreau, des Bouils et de la Pironnière, avec prééminence donnée à la Société du Petit-Poitou.
Cette nouvelle organisation permet de relancer les travaux d'entretien et d'amélioration du canal. Au XIXe siècle, le canal est connecté à la rivière Vendée via l'écluse de la Boule d'Or, le canal des Gressaudes et celui de la Boisse, qui contournent les terres hautes de Vouillé-les-Marais par le nord.
Le système de gestion du canal par sa Société perdure jusqu'en 2015, date à laquelle la propriété du canal est transférée au Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise.

Période(s) principale(s) : 1er quart 13e siècle

Description

Le canal des Cinq Abbés est un canal d'intérêt général qui contribue à évacuer les eaux des marais inondables de Vouillé-les-Marais, La Taillée et Chaillé-les-Marais, et à capter une partie des eaux de la rivière Vendée, via l'écluse de la Boule d'Or. Ici en effet commence le canal de la Gressaude, prolongé par le canal de la Baisse, lesquels contournent les terres hautes de Vouillé-les-Marais jusqu'à l'écluse de la Perle où prend naissance le canal des Cinq Abbés lui-même. Ce canal court sur 9,5 kilomètres environ. A partir d'Aisne et du Sableau, il traverse les marais desséchés de Chaillé-les-Marais, Marans et Sainte-Radégonde-des-Noyers. Les digues qui le longent de part et d'autre l'isolent de ces marais desséchés. Le canal aboutit à sa double porte, près des Grands Greniers, à la limite entre Sainte-Radégonde-des-Noyers et Marans. Il se prolonge par chenal de 750 mètres de long, jusqu'à l'anse du Brault.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre
Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique (Propriété du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise)

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives nationales ; F10 4130. 1810-1925 : canaux des Cinq Abbés et des Hollandais, organisation syndicale, travaux, subventions.

- **AD85, 146 J. Archives de la Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais : registres des délibérations (1813-1983), rôles (1751-1924), dossiers de travaux, comptes.**
  Archives départementales de la Vendée. 146 J. **Archives de la Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais : registres des délibérations (1813-1983), rôles (1751-1924), dossiers de travaux, comptes.**

- **AD85, S 684. 1857-1887 : Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**
  Archives départementales de la Vendée. S 684. **1857-1887 : Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**

- **AD85, S 685. 1825-1879 : Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**
  Archives départementales de la Vendée. S 685. **1825-1879 : Société des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**

- Archives départementales de la Vendée. S 732. 1809-1865 : Société de canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.

- **AD85, S 741. 1809-1840 : Sociétés du Contrebot de Vix et des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**
  Archives départementales de la Vendée. S 741. **1809-1840 : Sociétés du Contrebot de Vix et des canaux des Cinq Abbés et des Hollandais.**

- Archives départementales de la Vienne. C 47. 1712, 7-19 août : Procès-verbal d'enquête de Charles Moriceau de Cheusse, subdélégué de Fontenay-le-Comte, au sujet du curage du canal des Cinq-Abbés et du Contrebot de Vix.

Bibliographie

- **CAVOLEAU, Jean-Alexandre. Statistique ou description générale du département de la Vendée ; seconde édition annotée par La Fontenelle de Vaudoré. Fontenay-le-Comte : Robuchon, 1844.**
  CAVOLEAU, Jean-Alexandre. **Statistique ou description générale du département de la Vendée ; seconde édition annotée par La Fontenelle de Vaudoré.** Fontenay-le-Comte : Robuchon, 1844.
  p. 65-66, 142-147

- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**
  CLOUZOT, Etienne. **Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.** Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.
  p. 31, 32, 60, 71, 73, 193 et 196

- **MEYER, Hans. Le contrat des cinq abbés avec le seigneur de Marans. Ethique et Territoire, actes du colloque des 20-22 octobre 1995 tenu à l'Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1997, p. 41-47.**
  MEYER, Hans. **Le contrat des cinq abbés avec le seigneur de Marans.** *Ethique et Territoire*, actes du colloque des 20-22 octobre 1995 tenu à l'Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1997.
  p. 41-47

- **RIOU, René. Les marais desséchés du Bas-Poitou. Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.**
  RIOU, René. **Les marais desséchés du Bas-Poitou.** Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.
  p. 202-211

- **SUIRE, Yannis. Le Marais poitevin, une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.**
  SUIRE, Yannis. **Le Marais poitevin, une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle.** La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.
  p. 218, 329, 330

Illustrations

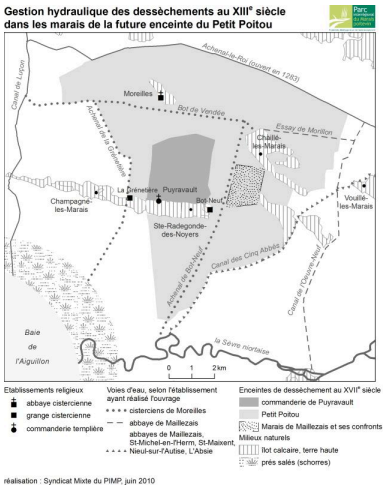

Le canal des Cinq Abbés, en bas à droite, au sein du

Le canal des Cinq Abbés, en haut et au centre, sur la carte des marais du Petit-Poitou par Siette en 1648. Phot. Yannis (reproduction) Suire IVR52_20188500320NUCA

Le canal des Cinq Abbés vu depuis sa porte, en direction du nord-est. Phot. Yannis Suire IVR52_20188500450NUCA

système de dessèchements
de marais au Moyen Age.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500004NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune (IA85001923) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Portes du canal des Cinq Abbés, maison de garde (IA85000859) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Cinq Abbés (les)

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

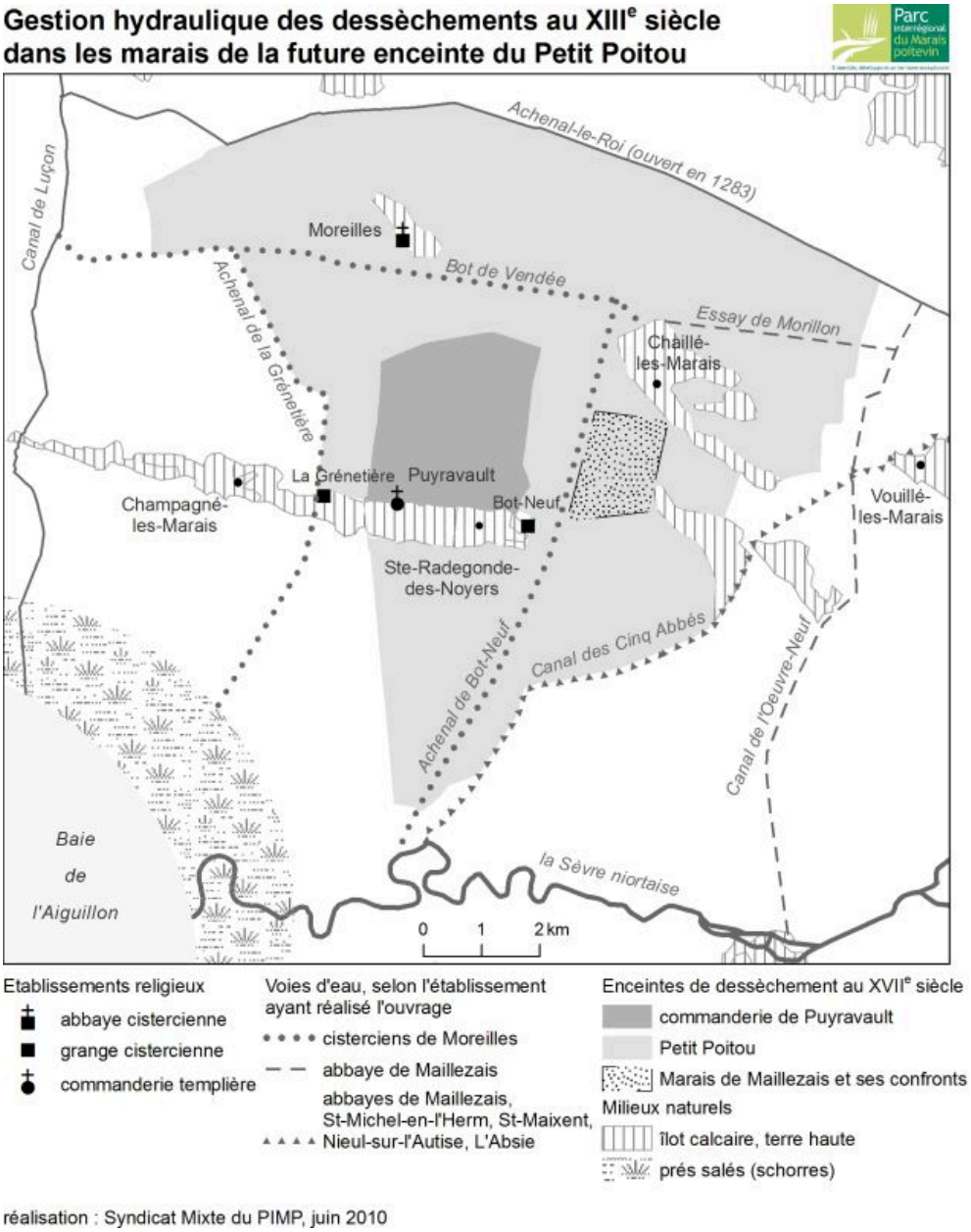

Le canal des Cinq Abbés, en bas à droite, au sein du système de dessèchements de marais au Moyen Age.

IVR52_20188500004NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Parc naturel régional du Marais poitevin
communication libre, reproduction soumise à autorisation

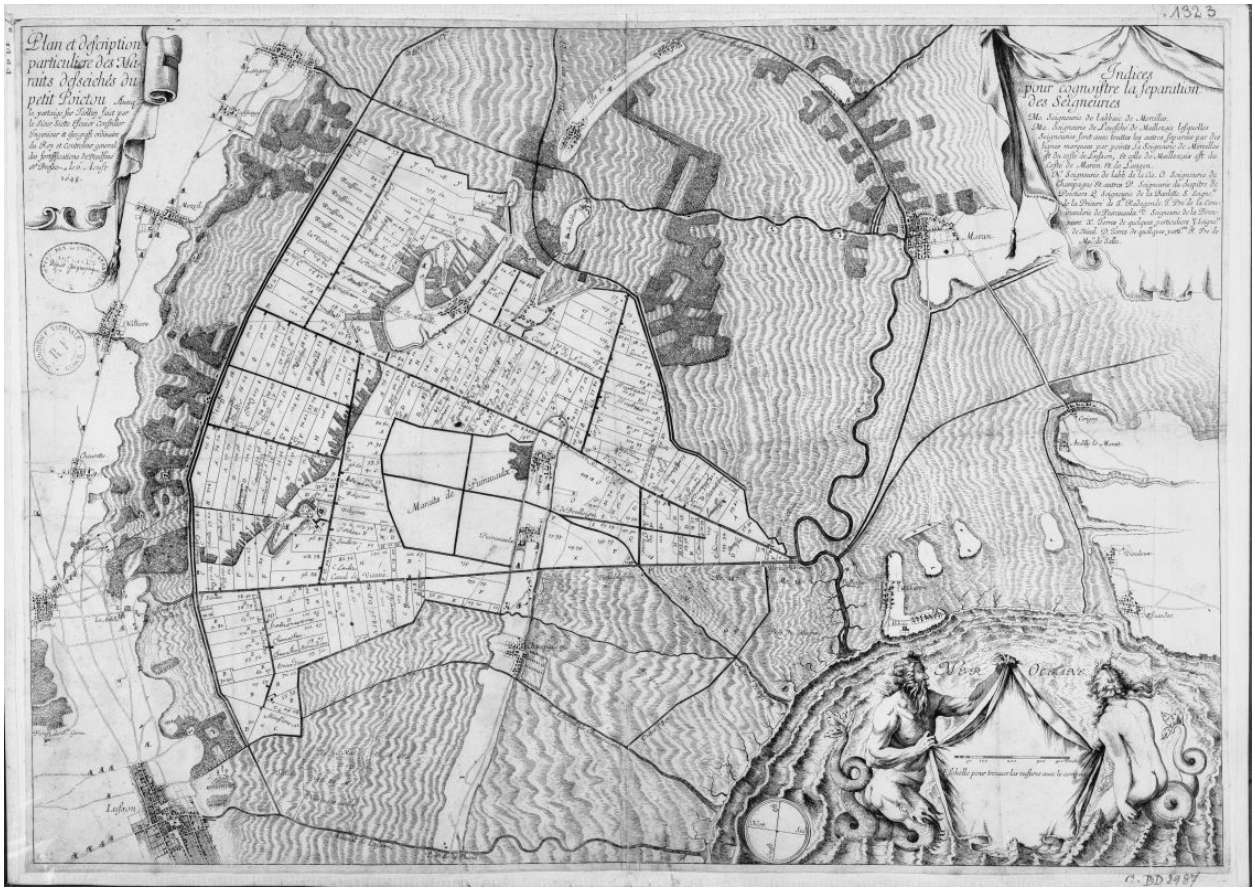

Le canal des Cinq Abbés, en haut et au centre, sur la carte des marais du Petit-Poitou par Siette en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortiffications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
  1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortiffications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52_20188500320NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France
tous droits réservés

Le canal des Cinq Abbés vu depuis sa porte, en direction du nord-est.

IVR52_20188500450NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés